



Maçon

Titre Professionnel

Objectif

- Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et les savoirs faire nécessaires à la réalisation d'un chantier de maçonnerie.

Programme

- Réaliser des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des enduits et des éléments de finition
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnels
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Personnes concernées

- Salariés en Contrat de Professionnalisation
- Jeunes en Emploi d'Avenir
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)
- Demandeurs d'emploi



Certification

- Titre Professionnel de Maçon délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.

Durée

- En formation continue - 770 heures en centre de formation / 210 heures de stage en entreprise
- En alternance – 11 semaines

Dates

- du 24 octobre 2016 au 21 mai 2017

Pour toutes informations concernant

le financement,

ou pour d'autres dates ou d'autres contenus

**Adressez nous un mail : afimab@wanadoo.fr
Appelez-nous : 04 77 23 01 71**